



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 21 juin 2017 à 19h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. MIZZON Jean-Marie

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. CINO Frédéric	M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline
M. BAUR Denis	M. DI BARTOLOMEO R.	Mme FRIIO Marie-Rose	M. LORENTZ Maurice
Mme ZYDEK Christine	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. BECKER Patrick
M. BOGUET Henri	M. CHRISTNACKER Daniel	M. FERRERO Marc	M. KLOP Jean
Mme RENAUX Patricia	M. SCHITZ Denis	M. SCHREIBER Roger	M. GREINER Philippe
M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	M. LAVAUT José
M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul

Procurations :

M. PETERMANN Mathieu	a donné procuration à	M. BALCERZAK Roland
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. NOEL Guy		Mme ZYDEK Christine
M. LEUBE Michel		M. VUILLEMARD Patrick
Mme BRIER Marcelle		M. BOGUET Henri
M. LOUIS Jean-Charles		M. CHRISTNACKER Daniel
M. WALTER Jean-Marie		M. MIZZON Jean-Marie
Mme KHAMASSI Kheira		M. HEYERT Jean-Marc
Mme SASSELLA Sylvie		M. JURCZAK Serge

Absents excusés :

M. LA VAULLEE J.-Pierre	M. LANGENFELD Guy	M. IORIO Antoine
Mme CEDAT-VERGNE Nath.	M. WANNINGER J.-Marc	M. DORVEAUX Lionel
M. GANDECKI Claude	M. FRIJO Antoine	M. SAPIN Bruno
M. PERON Patrick	M. PERLATI Daniel	

Absents non excusés:

Mme FICARRA Béatrice	M. LEBOURG Gérald	M. LATTWEIN Jean-François
M. SEGURA Olivier	M. BROUILLET Laurent	Mme VENTOLINI F.

Du début (19h13) à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 9
Absents : 17

La séance est levée à 19h51.

Assistaient en outre :

Mme COLNOT Isabelle, Directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU
Mme BERNIER Sophie, Responsable des affaires juridiques du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de mission PDU du SMiTU
Mme BERNASSOLA Nathalie, Chargée de mission Communication du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, Secrétaire assistante du SMiTU

POINT I.13 – DELIBERATION N° 2017/39 - DESIGNATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET DES QUESTIONS RELATIVES A LA REUTILISATION DES INFORMATIONS PUBLIQUES

Vu le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles L.330-1 et R.330-2 à R.330-4 ;

Vu l'article L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Le Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville Fensch est tenu de désigner une personne responsable de l'accès aux documents et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques. En cette qualité, elle sera chargée de :

- réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques ainsi que les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction ;
- assurer la liaison entre l'autorité auprès de laquelle elle est désignée et la commission d'accès aux documents administratifs ;
- établir un bilan annuel de ces demandes.

La désignation de cette personne sera portée à la connaissance du public et de la Commission d'accès aux documents administratifs dans les 15 jours. Elle fera l'objet d'une publication dans le registre des délibérations ainsi que sur le site internet.

Il est demandé au Comité syndical de prendre acte de la désignation de Madame Sandrine RAGNI, secrétaire assistante du SMiTU, pour remplir ces fonctions.

Le Bureau Syndical en date du 31 mai 2017 ainsi que la commission Finances – Personnel en date du 15 juin 2017 ont donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la désignation de Madame Sandrine RAGNI comme personne responsable de l'accès aux documents et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 22 juin 2017
Le Président

Jean-Marie MIZZON



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 22/06/2017
Le Président du SMITU